L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: No. 78 rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 5 JUIN 1863 Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 5 JUIN.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Shakspeare, à la Bourse des Négociants et des Kappelers, 100 barriques au fabricant Trémé, avec bâtiments, dans le 3me District, et divers autres terrains dans le même quartier.

Par A. T. Montgomery, à midi, à la Presse à cotons, à cette heure, dans la salle d'encan, rue du Camp, No 93—farine de choix.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, en face de la Place Jackson, à 10 heures—Foin de l'Est prime, et à 9 heures du matin, excellentes Nouvelle Levée et Gravier—Farine septième avariée.

Par J. P. Boisseau, à 10 heures et demie, excellentes Meubles et Gravier—Des meubles et un piano.

Par J. B. Crozat, à son bureau, 96 rue Royale—un cab, un cheval et les harnais.

Par Pinney & Amory, à 10 heures, sur la Levée—sucres et mélasse.

Par P. H. Flynn, à 10 1/2 heures, dans la rue Royale—meubles.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, rue de Chartres, No 41—marchandises sèches et marchandises avariées.

Par R. H. McLean, à 11 heures, dans la rue Gravier, No 64—meubles, tableaux, gravures, &c.

Quatre-vingt-dix jours.

Nous déclames dernièrement, dit la *Tribune* de New-York, du 22 mai, le *Boston Courier*, le *Albany Argus* et le *N. York Weld* de justifier par un exposé loyal, clair et concisant reprocher, par un exposé loyal, clair et concisant reprocher le texte entier, de notre article du 22 janvier dernier, l'assertion émise par eux que nous avons proposé de terminer brusquement la guerre à la fin des trois mois suivants, si aucun succès décisif n'était obtenu dans l'intervalle. *Le Courier* seul a le courage de répondre à ce défi et ses lecteurs peuvent maintenant comprendre partiellement que ce que nous proposions réellement était d'adjoindre nos armements et nos efforts de manière à faire porter sur la rébellion tout le poids de la puissance militaire de la nation loyale, pour acquérir promptement la victoire du pouvoir ou de l'imprimer de cette dernière à supprimer la rébellion: *Le Courier* prétend prouver son assertion en citant nos propres paroles et il le fait comme l'attitude qui prouve par le fait qu'il n'y a pas de dieu. Mais cela ne peut tromper personne et n'a pas besoin de démonstration. *L'Ar-gus* et le *Weld* persistent toujours dans leur interprétation déloyale et calculée. Nous la laissons à l'infamie qu'ils ont cherchée, en faisant seulement remarquer que nous sommes comme toujours, pleinement convaincus que la rébellion pourrait être écrasée dans une campagne de quatre-vingt dix jours si on nait contre elle avec habileté et énergie de toutes les ressources militaires du pays—et à cet effet nous suspendrions les opérations de West Point, des ingénieurs de la marine, etc... et nous fournirions des mousquets à tous ceux qui sont en état de s'en servir. De cette manière, nous croyons que la rébellion pourrait être promptement écrasée, pendant qu'en suivant la politique qui ne trouve pas à employer des hommes tels que Fremont, Butler, Sigel et autres, l'œuvre peut n'être pas achevée dans trois ans. Mais nous en avons fini avec les suggestions et nous tâcherons de tirer le meilleur parti des choses à mesure qu'elles se présenteront.

DELAWARE.

Nous lisons dans la *Tribune* de New York:

Plusieurs des plus hardis partisans de la rébellion dans le Delaware ont récemment été envoyés au Sud, sous la protection d'avoir exposé des provisions aux rebelles. Un de leurs amis, J. A. B. Dilworth écrit au *News* que l'accusation peut être fondée mais qu'elle n'a pas été prouvée—c'est à dire pas prouvée à sa satisfaction—et il ajoute:

Des arrestations ont pas été les seules faites dans le Delaware. Il est passé à peine un jour sans qu'un de nos concitoyens ne soit arrêté et enfermé au fort McHenry et conduit au-delà des "lignes des Etats Unis" ainsi que le général Schenck dans son ordre publié appelle le Sud. Nous avons des mandats d'habeas corpus à toutes les cérémonies de chemin, et ils qui nos libertés dans leurs poches. Nous ne pouvons acheter quoi que ce soit de Philadelphie ou de Baltimore sans nous engager par serment à soutenir le gouvernement dans toutes ses mesures.

Si un homme public ne faisait aussi abusif de serment de loyauté, quelle sorte de fanaticité ne publierait-il pas?

Le fait que les propriétaires d'esclaves et leurs soutiens dans le Delaware sont aussi de loyaux qu'ils l'osent, est notoire. Leur dernier gouverneur ne fit jamais rien pour nuire aux rebelles de ce qu'il pouvait se dispenser de faire. Leur représentant élu au congrès voterait constamment, nous le prédisons avec assurance, précisément comme Jeff. Davis le ferait s'il était membre de cette assemblée. Il est besoin d'être arbitrairement aussi strictement que possible et encore feront-ils tous leurs efforts pour nuire et assister la rebellion.

LA SUCCESSION DE VAN DORN—On dit que le général Forrest a été nommé au commandement rendu vacant par la mort du général Van Dorn. (*Picayune*)

DEFENSES DU PORT DE BOSTON—On a reçu à Boston des ordres pour armer le navire de douane "Ohio", qui maintenant dans le port. En outre, on prépare des plans pour y pratiquer des obstructions, et les fortifications seront élevées sur chaque point dominant. On se propose encore d'avoir dans la baie un steamer rapide, dont le service consistera à signaler l'approche de toute barque suspecte.

OFFICIEL
Quartier général du 19e corps d'armée
En campagne près de Port Hudson
Le 1 juin 1863.

Il est interdit à tout individu militaire ou autre de prendre dans aucune plantation exploitée par le département du quartier maître des E. U. aucun article de propriété quelconque, ou de s'ingérer en aucune manière dans l'exploitation desdites plantations, et les personnes qui ont prise quelque article de propriété de quelque genre qu'il soit, sur les Plantations d'Ashland, Bowden, Le Blanc, Hermitage ou de Point Houmas, en feront la restitution sur les lieux où la prise a été opérée.

N. P. BANKS M. G. C.

WARNERS & Co—MM. Warner & Co, No 11 rue de Chartres, viennent de recevoir du tabac de la Havane, du café, du thé, de la graine de Philo, etc., qu'ils rendront à prix réduits.

HOTEL ST ANTOINE, GRANDJEAN—M. FRANCOIS COLOMES, un des meilleurs chefs de cuisine que la Nouvelle Orléans ait jamais possédés, fera, dimanche prochain, 7 juin, l'ouverture du Cabinet et du restaurant Carondelet, situé sur les bords du lac, à l'extrémité du bayou St. Jean. M. Colomes qui a dirigé pendant cinq ans le restaurant Bondro, est le pavoisé amenant connu du public pour que nous n'en parlons à la lui recommander. Sa réputation fera le succès du restaurant Carondelet où ne manquent pas de se diriger rendez-vous tous les gourmets de la ville.

CHRONIQUE LOCALE.

BANQUE DE LA LOUISIANE—La Banque de la Louisiane annonce, ce matin, dans nos colonnes, qu'à partir de lundi prochain, 8 du courant, elle rachètera en billets d'autres banques locales en de la ville, ces billets d'une de deux et de trois piastres.

HOMICIDE — Le Troisième District a tranquille depuis quelque temps, vient d'être en émoi par un drame sanglant. Un jeune homme du nom de Joseph Eikle ou Eitel, propriétaire d'une boutique de barbier au coin des rues Union et St Jean Baptiste, avait pour beau-frère un Allemand du nom de Henry Heyman celui-ci se pourvoyant pas aux besoins de sa femme, Eikle, par son travail, faisait aller la maison. Le jeune homme a une sœur que Heyman a signalé pas. En rentrant le soir, le beau-frère se mit à déchirer le linge de la jeune fille. Eikle lui reprochant cette conduite, une querelle s'en suivit. Heyman saisit un outil dans la boutique et en frappa deux fois le jeune homme; "Si vous me frappez encore, s'écria Eikle, je me défendrai." La mère se précipita dans la chambre et voulut rétablir la paix, son mari la tornade.

Eikle ne pouvant maîtriser sa colère plus longtemps, se saisit d'un rasoir et, se précipitant sur son beau-frère, lui coupa la veine jugulaire et la branche externe de l'artère carotide. Heyman s'élança dans la cour et tomba mort. Epouvanté de ce qu'il venait de faire, le jeune homme se précipita sur le trottoir et, rencontrant le lieutenant White, lui dit tout tremblant: "J ai tué mon frère!" On entra dans la maison, on y trouva le cadavre de Heyman, la mère étendue sur le plancher et le jeune homme à genoux. Le lieutenant prenant à côté du corps, demanda au jeune homme si c'était bien lui qui avait tué Heyman, "oui, c'est moi", répondit Eikle. L'officier le conduisit au corps de garde.

L'enquête a eu pas encore eu lieu. Il est probable que d'autres détails seront portés à la connaissance du jury.

A LA PRESSE A COTON — M Beach a pratiqué, hier, à la Presse à coton du Troisième District, six autres enquêtes sur des cadavres d'esclaves. Douze en moins de deux semaines. Vertiges, diarrhée et pneumonie.

COUR PREVOTALE — *Jeudi matin* — Lizzie Grady était accusée d'être entrée de force dans une maison. L'accusation, un policeman, déclarait qu'elle était entrée dans une maison qu'occupait dernièrement une femme envoyée au workhouse. Lizzie a été renvoyée de la plainte, la maîtresse de la maison ayant autorisé un autre policeman à lui donner les clés.

Catherine Little, que Ellen Brodwell accusait de l'avoir insultée et menacée, a été condamnée à dix jours de détention au workhouse. Elle a fait un tapage épouvantable en sortant de la Cour, et comme elle jetait des cris parce qu'on la séparait de sa fille, le magistrat a ordonné que l'enfant accompagnât dans sa retraite.

Emanuel Plummer et sa femme ayant battu l'une de leurs voisines ont dû se dépouiller de dix piastres. Il a fallu trois ou quatre interprètes pour tirer l'affaire au clair.

"Vous avez voyez avez chanté le "Bombie Bles Ble" et Charlie la canonière *Not London*, John O'Brien! "Je ne tout cela, répondit John, mais je confesse que j'avais bu et n'avais pas mes raison" John a été condamné à vingt jours de prison.

M. E. de Bare se plaignait d'avoir été insulté par le Dr et Mme Lowenstein qui, disait-il, l'ont en cette qualité hantés chez lui et lui ont craché au visage. Mme Lowenstein répondait que ces paroles et les actes dont M. de Bare se déclare offensé étaient la conséquence de son refus de livrer la maison et les meubles de Mme Lowenstein.

Le docteur a été condamné à vingt-cinq piastres d'amende et sa femme a dû fournir un cautionnement pour répondre de sa bonne conduite.

George Washington, cocher de couleur, a été condamné à cinq piastres d'amende pour avoir désobéi et résisté à un officier de police qui lui avait prétendu "de se disperser."

La terrible ordonnance No 544, fait encore des victimes. Plusieurs personnes ont été condamnées à vingt cinq piastres d'amende pour ne s'y être pas conformées.—Il paraît qu'il existe en outre une ordonnance au sujet des cochons; c'est ce que vient d'apprendre un citoyen qui s'est vu forcé de débourser trente piastres pour la violation de la susdite.

Le tribunal a fixé à samedi prochain l'interrogatoire de Sophie Frinck qu'un gardien de la paix et de la morale publique, plus zélé que littéraire, accuse "de s'être rendue coupable de viol" au lieu de déclarer qu'elle en a été la cause. M. Antoine Mandiverri, qui est chargé de la défense, a fort spirituellement tiré parti de la rédaction de l'officier de police.

Les élections en France.

Nous lisons dans une correspondance parisienne du Courrier:

On est toujours très préoccupé ici des élections. L'opposition espère compter 20 membres dans la Chambre nouvelle. Ce serait très beau pour elle déjà si elle arrivait à la moitié de ce chiffre. Parmi les candidats non agréés par le gouvernement qui paraissaient avoir des chances, on cite M. Buffet, ancien représentant et ministre sous la république, qui se présente dans les Vosges.

M. de Jouvenel vient d'adresser aux électeurs de la Corrèze une circulaire bien faite que donnent les journaux du soir et dans laquelle il pose sa candidature désavouée, comme on sait, par le gouvernement. M. Dumas, qui se trouve dans le même cas, publie un mémoire intitulé: *M. Dumas devant les électeurs et devant le ministre de l'intérieur en 1863.*

On assure qu'un député d'une de nos grandes villes du Midi, non soutenu cette fois par l'administration, vient de déposer chez tous les ministres une carte de départ avec le p. p. c. ordinaire seulement il a ajouté à cet adieu banal *un tel*, ancien capitaine du génie sous le premier Empire, répudié après douze ans de députation par le gouvernement.

C'est M. Mazeline, constructeur de pyroscaphes, que le gouvernement oppose au Havre à M. Aucel, connu pour avoir fait partie des 21 députés papalins.

On parle d'un préfet, qui sans doute dans le but de faire plus d'adeptes au gouvernement, aurait promis à deux candidats à la fois, le patronage officiel, ce qui, par suite d'explications fortuitement échangées entre les deux concurrents, successivement en ce moment de graves embarras à ce fonctionnaire trop communicatif. On assure qu'il a été mandé à Paris.

Thiercelin, ancien candidat, la candidature à Aix et à Paris, mais pas à Valenciennes. Une nouvelle réunion électorale doit avoir lieu chez M. le duc de Broglie.

M Dufaure revenant, dit on aux idées relatives au serment, serait moins éloigné d'accepter une candidature à Paris.

Le Comité des vingt-cinq, dont le *Monitor* s'efforce de publier la liste, s'est trouvé dimanche, à l'heure même de sa fondation, par la démission, antérieurement annoncée, de M. Carnot et de M. Jules Simon, et par d'autres désignations qui ont été données à la suite des lettres, notamment par M. Harold. Ces démissions sont motivées sur le défaut d'unité dans la composition du comité, tandis que d'autres insistent énergiquement pour l'abstention. Quel que Carnot, à cause de sa situation, ait réuni l'unanimité des suffrages, les opinions étaient loin de former un majorité dans le comité.

NOUVELLES DE FRANCE

Correspondance particulière de l'*Independance*.

Paris, 8 mai

Du reste, quelques renseignements venant d'une bonne source sur les impressions profondes et les dispositions manifestées en haut lieu depuis l'arrivée des Notes russes.

D'abord on est résolu sur ce point que la Russie, pour la première fois, accorde aux puissances le droit de s'occuper des affaires de Pologne, droit qu'elle n'avait reconnu à aucune jusqu'à présent; mais qu'on n'ait gagné de ce côté que que terrain, et bien qu'on soit en droit à juger plus tard de cette concession plus ou moins sincère qu'elle vient de faire, de l'empereur Alexandre II, si il conteste aux puissances la faculté d'intervention diplomatique en faveur de la même nationalité, on ne se fait aucune illusion sur la pensée de la Russie et l'on croit que le gouvernement de l'empereur Alexandre II n'a pas cru, en cela, que les puissances ne s'abstiennent entre trois cabinets de Vienne, de Paris et de Londres, pour une démarche collective et décisive. Si cet accord était obtenu, on estime qu'on ne serait pas beaucoup de revoir à la guerre et que le gouvernement russe serait obligé de céder, sous la pression quasi européenne."

Les négociations sont en ce moment ouvertes entre la France et l'Angleterre, et bien qu'il semble que de Lagrené ait du détroit en nous pouvoir à la guerre, c'est la France qui réclame le concours de son alliée. La Angleterre intervient, dit-on, dans le but de prévenir une rupture qui, en ce moment, ne serait pas dans l'intérêt de la France et de la Grande Bretagne. On croit en, peut dire à bon, que l'Autriche n'est pas étrangère à l'abandonner [illegible] de partage de la Pologne [illegible] Gorchakoff [illegible] de la politique traditionnelle du cabinet de Vienne [illegible] la condition que l'on constitue un grand royaume de Pologne capable de créer un véritable rempart à l'empire [illegible] par la main de [illegible]. Actuellement les négociations avec l'Autriche, semble-t-il, [illegible] de ne pas voir, si bien que [illegible] aléatoires ne [illegible] aucunement aboutir.

On ne demande ce qui pourrait arriver au cas où l'accord serait de trois grandes puissances ou même de deux ne pourrait pas être obtenu.

Il serait alors très difficile de prétendre [illegible] Napoléon III s'engagera seul dans la guerre ou s'il renoncera tout à fait à trancher la question par l'épée, dans le cas peu probable où l'intégrité diplomatique des trois grandes puissances—plus ou moins appuyées par les Etats de Scandinavie—subirait une atteinte sérieuse.

Le cabinet de Saint Pétersbourg et on l'on devrait employer vis-à-vis de la Russie la coercition armée, la France renoncerait d'avance à exiger aucune espèce de compensation territoire et après la lutte, la question devrait rester [illegible] européenne et subordonné à l'intérêt général.

Mais il en serait pas tout à fait de même apparemment si l'empereur Napoléon III se croyait obligé de recourir exclusivement à l'épée de la France pour [illegible] secourir la Pologne dans [illegible]